



AVIS PUBLIC

Appel d'offres 2022-08-PUB Sélection des équipements de procédé de l'usine d'épuration

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour procéder à la sélection d'équipements de procédé afin de mettre aux normes et d'augmenter la capacité de son usine d'épuration.

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cet avis doit se procurer les documents d'appel d'offres par l'entremise du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse SEAO.ca. Les documents peuvent être commandés **à compter du 21 septembre 2022**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 31 octobre 2022, au plus tard à 11 h** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents d'appels d'offres. Aucune soumission transmise par voie électronique ou par télécopieur ne sera acceptée.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en la salle Florian-Bleau de l'hôtel de ville, le même jour, dans les minutes suivant l'heure limite.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords de libéralisation des marchés publics applicables.

Le soumissionnaire doit remettre avec sa soumission un cautionnement de soumission d'un montant équivalent à 10 % du total de la soumission. Ce cautionnement doit être établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité d'assurance cautionnement en vertu de la *Loi sur les assurances* et de la *Loi sur les assureurs* et être substantiellement conforme au formulaire normalisé BNQ 1809-900/H.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à L'Île-Perrot, ce 16 septembre 2022.

(Original signé)

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Directrice des affaires juridiques et greffière